



Nous voici déjà à l'aube d'une nouvelle année.

Une nouvelle année qui débute, comme les précédentes, accompagnée de bonnes résolutions personnelles ou professionnelles, d'écueils et de moments de bonheur ou d'aléas climatiques.

Une nouvelle année qui voit apparaître, après la magie de Noël, son lot habituel de nouvelles réglementations, de diminutions de subventions et dotations, et d'augmentations de tarifs, taxes et redevances en tous genres qui viendront impacter nos budgets familiaux et communaux.

Une nouvelle année 2015 qui sera probablement aussi une année charnière, avec un redécoupage des régions, une augmentation des compétences des communautés de communes. Quel avenir pour les départements, pour les communes ? Allons-nous perdre une partie de notre identité ? Qu'est ce qui va changer pour nous au quotidien ? Beaucoup de questions sans réponses à ce jour.

Cette année 2015 sera également un nouveau challenge pour toute l'équipe municipale : intégration effective du lotissement du Billeron dans le ban communal, mise à plat du plan d'occupation des sols devenu caduc, mise en conformité des locaux communaux par rapport à la nouvelle loi sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, pérennisation du site internet, adéquations de souhaits des associations avec les moyens communaux, ... Les projets ne manquent pas et l'équipe motivée saura relever les défis.

En ces premiers jours de 2015, je vous souhaite, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, le meilleur pour cette nouvelle année et je vous présente, en mon nom, celui du conseil municipal et du personnel communal, mes vœux les plus chaleureux de santé, bonheur, joie et réussite dans tout ce que vous entreprendrez.

Bonne année à toutes et à tous !

Jean-Luc Favier

## JEANNE HOFFMANN NOUS A QUITTES

L'église paroissiale parvenait à peine à contenir tous ceux et celles qui sont venus rendre un dernier hommage à Jeanne Hoffmann, décédée à l'âge de 88 ans après une courte maladie.

Jeannette, comme chacun l'appelait, avait traversé de lourdes épreuves : le décès de son mari, Louis, et de deux de ses quatre enfants, Jean-Louis et Philippe. Elle cultivait néanmoins une intarissable bonne humeur. Cuisinière et pâtissière émérite, pour le plus grand bonheur de ses enfants et des quatre petits-enfants qu'elle chérissait, elle était aussi l'un des piliers de la Bronvalloise Association, dont elle ne manquait jamais les manifestations, à commencer par la réunion du jeudi, où elle se distinguait à la belote.

Nous adressons à toute sa famille nos condoléances attristées.

## ANDRE THIBAUT N'EST PLUS

Il n'habitait plus Bronvaux depuis plusieurs années, mais qui ne se souvient de sa mince silhouette, de sa chienne qu'il adorait et de sa voiture rouge ? André Thibaut est décédé le 29 décembre dernier à son domicile d'Amnéville. Nul n'oubliera sa gentillesse et sa serviabilité.

Nos condoléances à son frère, ses sœurs et à toute sa famille.

### A noter dans vos agendas

#### Repas des Aînés

18 Jan

Dimanche 18 janvier à 12 heures à la salle des fêtes: Repas de nos aînés.

#### Vote pour ou contre la Gare de Vandières

1<sup>o</sup> Fev

Dimanche 1<sup>er</sup> février en mairie : scrutin concernant la gare TGV de Vandières.  
Dossier d'information sur l'objet de cette consultation en mairie et sur internet :  
[www.consultationvandieres.lorraine.eu](http://www.consultationvandieres.lorraine.eu)

#### Elections départementales

En Mars

Dimanches 22 et 29 mars en mairie : Elections départementales (ex-cantonales).  
La réforme du mode de scrutin pour les élections départementales a été adoptée par l'Assemblée Nationale le 17 avril 2013. Cette dernière prévoit que les conseillers départementaux seront élus au scrutin binominal mixte à compter de mars 2015.  
Plus d'info : [www.cg57.fr/conseilgeneral/Pages/cantons\\_redecoupage.aspx](http://www.cg57.fr/conseilgeneral/Pages/cantons_redecoupage.aspx)

#### MAIRIE DE BRONVAUX

Rue des Raisins Blancs

57535 BRONVAUX

Tél. 03 87 51 80 88

E. Mail : [mairie@bronvaux.fr](mailto:mairie@bronvaux.fr)

Horaires des permanences de la mairie :

Lundi et Jeudi de 17h à 19h

Mardi et Vendredi de 10h à 11h

Site internet : [bronvaux.fr](http://bronvaux.fr)

**JE SUIS  
CHARLIE**